

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-018

Date de convocation : 9 septembre 2021

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres votants : 17

L'an deux mille vingt et un, le **20 SEPTEMBRE** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, LECOLLIER, MARTIN, GIORGIO, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, BOICHON, BOUKACEM, AIGLON, LHOPITAL.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, BELIER-COLLONGE,

Le quorum est atteint à 18H30

Secrétaire de séance : Mme REVOL Eloïse

Objet : Mode d'appel d'offres pour les travaux pour la construction d'une nouvelle cuve au lieu-dit le Recret sur la Commune de Vaugneray

Monsieur le Président explique qu'afin de construire la nouvelle cuve de 1000m³ au lieu-dit le Recret sur la Commune de Vaugneray, il convient de lancer un appel d'offres pour les travaux.

Un marché avec 2 lots (lot terrassement maçonnerie et lot étanchéité) est à prévoir. L'estimation du coût des travaux s'élève à 600 000€.

Il est proposé d'utiliser la procédure adaptée selon l'article 2123-1 du Code de la commande publique avec publicité formalisée dans un Journal d'Annonces Légales ou au BOAMP.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** d'utiliser la procédure adaptée selon l'article 2123-1 du Code de la commande publique avec publicité formalisée dans un Journal d'Annonces Légales ou au BOAMP pour la passation du marché de travaux pour la construction d'une cuve supplémentaire au lieu-dit le Recret sur la Commune de Vaugneray.
- **Autorise** le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2021

Application agréée E-legalite.com